

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX DE L'EAU



*Journée technique d'information et d'échanges
Vendredi 24 novembre 2017 à Authezat (63)*

Contexte

L'atteinte des objectifs de bon état des milieux aquatiques et des ressources en eau nécessite d'assurer une gestion globale à l'échelle des bassins versants en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mobilisation du plus grand nombre et l'évolution des comportements individuels et collectifs sont ainsi essentiels pour faciliter et appuyer les actions des collectivités locales en faveur de l'intérêt général.

Les actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public ont pour vocation de porter à connaissance les enjeux liés à l'eau et de permettre leur appropriation par les citoyens. Cela nécessite d'adapter les actions et leurs objectifs au(x) public(s) ciblé(s). Pour ce faire, l'élaboration d'une stratégie de communication cohérente permet de développer un message clair et en accord avec les objectifs de gestion. Travailler en partenariat avec les différents acteurs d'un territoire est également important pour favoriser une bonne lisibilité et visibilité des actions.

La sensibilisation des scolaires, quant à elle, permet, au travers de projets pédagogiques, de développer la capacité d'agir nécessaire pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui dès le plus jeune âge. Pour construire ces actions, les collectivités peuvent s'appuyer sur le travail des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et mutualiser les moyens entre structures. Un travail préalable avec l'Éducation Nationale est également nécessaire pour élaborer des projets pédagogiques adaptés à un jeune public.



Animations scolaires - ©SYMASOL

Objectifs

- > Échanger sur l'élaboration des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation, de leur conception à leur évaluation,
- > Présenter plusieurs retours d'expériences et les différents outils mis en place,
- > Aborder les synergies possibles entre gestionnaires de milieux aquatiques et acteurs de l'EEDD.

Public

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, salariés de structures d'EEDD, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'Eau et des Conseils Régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, élus, chercheurs, étudiants.

Inscriptions en ligne jusqu'au 21/11 sur :
<https://goo.gl/forms/fhhWzDWa6vOPJm8G2>

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG



en partenariat avec :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



PROGRAMME

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS AUTOUR DE L'EEDD

Missions, acteurs, actions pédagogiques et collectives, thématiques de travail... Quels enjeux et modalités de partenariat entre collectivités locales et acteurs de l'EEDD ? Illustration à travers l'exemple du Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne.

> *Thierry DALBAVIE & Géraldine COUTEAU - Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne*

COMMUNICATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

10H15 PROJETS D'EEDD AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Présentation des actions du CPIE en faveur de la prise en compte des enjeux de l'eau par le grand public : construction des projets, bilan et recommandations pour mobiliser sur ces événements.

> *Laurent LONGCHAMBON - CPIE Clermont Dômes (63)*

11H00 LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Construction des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, à l'origine de la création d'un « observatoire de la biodiversité » et d'un réseau « d'ambassadeurs Nature ». Actions du Contrat Territorial de l'Eau Mère et du Ruisseau des Parcelles en faveur de la sensibilisation du grand public.

> *Serge CHALEIL - PNR Livradois-Forez (63) & Vincent AMARIDON - Agglo Pays d'Issoire (63)*

11H45 ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Afin de gagner en efficacité et en lisibilité sur un territoire, la construction d'un plan de communication peut s'avérer pertinente. La réflexion ainsi que la méthodologie à employer pour construire un tel document sera présentée à travers un retour d'expérience du Syndicat Rivières des 4 Vallées.

> *Aline BRANCHARD - Syndicat Rivières des 4 Vallées (38)*

12H30 DÉJEUNER

COMMUNICATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

14H00 L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE : ENJEUX, OUTILS & PARTENAIRES

Description des évolutions et objectifs de l'EDD au sein de l'école primaire, de la place de l'enseignant et de l'intérêt des démarches partenariales. Exemple de partenariat avec le Contrat Territorial de l'Eau Mère et du Ruisseau des Parcelles.

> *Thierry MEYNIER & Maryvonne GIRARDIN - Éducation Nationale & Vincent AMARIDON - Agglo Pays d'Issoire (63)*

14H45 CONCEPTION D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LE THÈME DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le syndicat Ay-Ozon construit depuis plusieurs années des projets d'animations pédagogiques avec les écoles de son territoire : élaboration, mise en œuvre et évaluation des actions. La réalisation de films d'animation par des élèves sur le thème de l'eau sera aussi détaillée par le PNR Livradois Forez.

> *Jonathan MALINEAU - Syndicat Mixte Ay-Ozon (07) & Serge CHALEIL - PNR Livradois-Forez (63)*

15H45 ÉLABORER UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES SCOLAIRES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITORIAL

Depuis 2005, le SMVVA propose aux écoles de son territoire des programmes d'animations scolaires (184 classes, plus de 4300 élèves concernés). Retour d'expérience sur le processus d'élaboration de ces programmes : partenariat avec l'Éducation Nationale, cahier des charges, travail avec le prestataire, mobilisation des enseignants, ...

> *Béatrice MALHERBE - Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (63)*

16H30 FIN DE JOURNÉE

PLAN D'ACCÈS

Parc de Chadieu
63730 Authezat



À 20 km de Clermont-Ferrand par l'A75, à la sortie n°6 de Champeix, Besse, prendre la direction d'Authezat (D797) puis à gauche direction Corent, Vic-le-Comte (D630-D96).

Après 2 km, vous trouverez un panneau sur la droite vous indiquant le chemin d'accès au domaine de Chadieu.

Préparez votre itinéraire :

<https://goo.gl/maps/qUwac6rhzFL2>

